

ARL Atelier Recherche de Logement



Vous êtes à la recherche d'un logement pour les motifs suivants:

- ◇ Hébergé par de la famille ou des amis
- ◇ Sans résidence stable
- ◇ Logement inadapté à vos ressources ou à votre composition familiale
- ◇ Logement non décent ou rencontrant des dysfonctionnements
- ◇ Un changement de situation familiale nécessitant un relogement
- ◇ Le logement est récupéré par le propriétaire

Vous avez plus de 30 ans, êtes domiciliés sur Salon ou le Territoire du Pays Salonais, vous avez un minimum de ressources stables permettant d'accéder à un logement ?

L'équipe de travailleurs sociaux de l'ADAMAL, vous propose dans le cadre de cet atelier :

- Des ateliers collectifs d'informations (présentation de l'ARL, présentation du parc locatif sur Istres, constitution des dossiers, informations sur les aides
- Des entretiens individuels permettant un suivi personnalisé.
- Des permanences 2 fois par mois, sans rendez vous, permettant de suivre l'avancée de votre dossier et répondre à vos questions.
- Des ateliers thématiques sur des sujets concernant le logement (non décence et insalubrité, les économies d'énergies).
- Un accompagnement dans les démarches liées à l'entrée dans votre nouveau logement

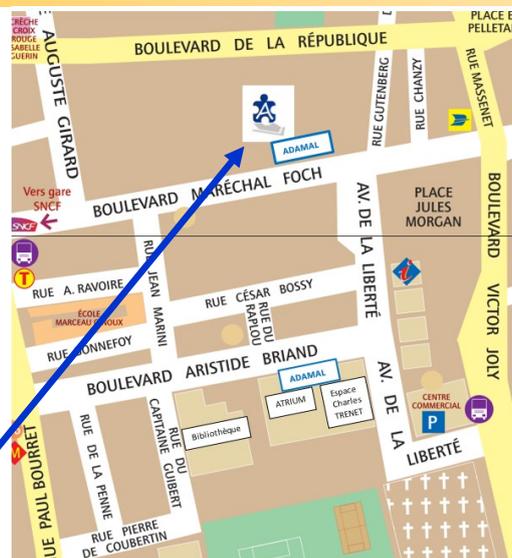
Pour bénéficier de cet atelier, rapprochez vous :

- De votre référent social (CCAS, MDS, CAF, MSA...)
- De votre référent emploi / formation (Pôle emploi, Chantier d'insertion, GDID,...)

Et faite-lui part de votre souhait de participer à nos Ateliers Recherche de Logement. Il vous informera de la marche à suivre



**Nos bureaux se trouvent
210 boulevard Foch
13300 Salon de Provence**



ARL sur la Commune d'Istres et Fos-sur-Mer Atelier Recherche de Logement



Vous êtes à la recherche d'un logement pour les motifs suivants:

- ◇ Hébergé par de la famille ou des amis
- ◇ Sans résidence stable
- ◇ Logement inadapté à vos ressources ou à votre composition familiale
- ◇ Logement non décent ou rencontrant des dysfonctionnements
- ◇ Un changement de situation familiale nécessitant un relogement
- ◇ Le logement est récupéré par le propriétaire

L'équipe de travailleurs sociaux de l'ADAMAL, vous propose dans le cadre de cet atelier :

- Des ateliers collectifs d'informations (présentation de l'ARL, présentation des parcs locatifs sur les communes du territoire, constitution des dossiers, informations sur les aides
- Des entretiens individuels permettant un suivi personnalisé.
- Des permanences mensuelles sans rendez vous permettant de suivre l'avancée de votre dossier et répondre à vos questions.
- Des ateliers thématiques sur des sujets concernant le logement (non décence et insalubrité, les économies d'énergies).

Vous avez plus de 30 ans, êtes domiciliés sur Istres ou Fos-sur Mer et vous avez un minimum de ressources ?

Pour bénéficier de cet atelier, rapprochez vous :



- De votre référent social (CCAS, MDS, CAF ...)
- De votre référent emploi / formation (Pôle emploi, Chantier d'insertion, PLIE,...)
- Du Service Logement Mairie ou Métropole

Ou contactez directement l'Association



AFPH sur la Commune de Fos sur Mer Atelier Fosséen du Projet Habitat

Vous êtes à la recherche d'un logement pour les motifs suivants:

- ◆ Hébergé par de la famille ou des amis
- ◆ Sans résidence stable
- ◆ Logement inadapté à vos ressources ou à la composition familiale
- ◆ Logement non décent ou rencontrant des dysfonctionnements
- ◆ Un changement de situation familiale nécessitant un relogement
- ◆ Logement récupéré par le propriétaire



Vous êtes domiciliés sur Fos sur Mer et vous avez un minimum de ressources ?

L'équipe des travailleurs sociaux de l'ADAMAL et du CLLAJ, vous propose dans le cadre de cet atelier:

- ◆ Des ateliers collectifs d'informations (présentation du dispositif, présentation du parc locatif privé et social, constitution des dossiers, informations sur les aides
- ◆ Des entretiens individuels permettant un suivi personnalisé.
- ◆ Des permanences mensuelles, sans rendez vous, permettant de suivre l'avancée de votre dossier, répondre à vos questions, consulter ensemble les annonces, contacter les agences immobilières...
- ◆ Des ateliers thématiques sur des sujets concernant le logement (non décence et insalubrité, les économies d'énergies).

Pour bénéficier de cet atelier, rapprochez vous :

- ◆ De votre référent emploi / formation (Pôle emploi, Chantier d'insertion, PLIE,...)
- ◆ De votre référent social (CCAS, MDS, CAF ...)
- ◆ Du Service Logement Mairie ou Métropole



Ou contactez directement aux coordonnées ci-dessous :

- ◆ l'ADAMAL si vous avez 30 ans et plus
- ◆ Le CLLAJ Ouest Provence si vous avez moins de 30 ans

